



OP et cachet dateur

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
DECLARATION D'AIDE A UN TRAVAILLEUR INDEPENDANT
DECLARATION D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE

cachet dateur du BC

A COMPLETER PAR LE TRAVAILLEUR

Attention : ce formulaire est autocopiant, veuillez à ne pas le plier en le complétant

Pourquoi devez-vous répondre aux questions suivantes ?

Le chômeur qui exerce une activité accessoire ou qui aide un travailleur indépendant est tenu d'en faire la déclaration.

Le bureau du chômage vérifiera sur base de la présente déclaration si cette activité est cumulable entièrement ou partiellement ou n'est pas cumulable avec les allocations de chômage.

Vos déclarations sont traitées et conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure ONEM relative à la protection de la vie privée. L'exactitude de vos déclarations est vérifiée en comparant celles-ci aux données d'autres organismes (mutuelles, fonds d'assurance pour indépendants, banques de données ONSS avec les données relatives à votre occupation, SPF Finances en ce qui concerne votre dossier fiscal,...). Pour info "assurance chômage", voir également www.onem.be

NISS numéro d'identification sécurité sociale (voir coin supérieur droit de votre carte SIS)

Form fields for personal information: nom, prénom, rue, numéro, code postal, commune

1. Aidez-vous un indépendant (par ex. dans son activité même, administration, comptabilité, permanence téléphonique, ...)?

- oui voir 2
non voir 9

SI VOUS AIDEZ PLUS D'UN INDEPENDANT, COMPLETEZ UN FORMULAIRE C1A POUR CHAQUE INDEPENDANT

2. Données relatives à l'indépendant et à son activité.

Nom:

numéro d'entreprise : _____

Adresse de l'activité indépendante:

Form fields for address: rue, numéro, code postal, commune

Nature de l'activité (si l'indépendant exerce plusieurs activités, mentionnez les toutes) :

Form fields for activity nature

voir 3

3. Aidez-vous cet indépendant pendant votre chômage ?

REPONDEZ EGALEMENT OUI QUAND DURANT DES PERIODES DE CHOMAGE TEMPORAIRE VOUS AIDEZ CET INDEPENDANT (A PARTIR DU PREMIER JOUR DE CHOMAGE DU MOIS CONCERNE JUSQU'A LA FIN DU MOIS).

Vous êtes chômeur temporaire si vous êtes toujours au service de votre employeur mais que temporairement vous ne travaillez pas par ex. en raison d'un manque de travail ou d'intempéries.

- oui voir 4
non voir 9

4. Quand aiderez-vous cet indépendant?

J'aiderai cet indépendant

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche
avant 7 h, entre 7 h et 18 h, après 18 h

- toute l'année
pendant les périodes suivantes de l'année :

Form fields for help periods

irrégulièrement, à savoir:

voir 5

5. Décrivez l'aide que vous apporterez.

Form fields for describing help

voir 6

6. Combien gagnez-vous pour votre aide ou à combien s'élève la valeur de votre aide ?

par mois EUR (2 chiffres après la virgule) par an EUR

JOIGNEZ UNE COPIE DE LA PLUS RECENTE NOTE DE CALCUL DE L'ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

voir 7

7. Aidiez-vous déjà cet indépendant dans le passé ?

- oui voir 8
non voir 9

8. A partir de quelle date ?

jour mois année

voir 9

9. Exercez-vous un mandat politique ou une fonction de juge ou de conseiller ?

- oui voir 10
voir 12 SI VOUS ETES CONSEILLER COMMUNAL, CONSEILLER PROVINCIAL, MEMBRE D'UN C.P.A.S., JUGE SOCIAL, JUGE CONSULAIRE OU CONSEILLER SOCIAL
non voir 12

10. Quel mandat ou fonction? (Si vous exercez plus d'un mandat ou avez plus d'une fonction, mentionnez les tous)

voir 11

11. Quel en est le revenu annuel net imposable?

EUR EUR

EUR EUR

JOIGNEZ UNE COPIE DE LA PLUS RECENTE NOTE DE CALCUL DE L'ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

voir 12

12. Exercez-vous une autre activité à titre accessoire ?

REPONDEZ TOUJOURS OUI SI VOUS ETES INSCRIT COMME INDEPENDANT A TITRE ACCESSOIRE OU SI VOUS ETES ADMINISTRATEUR DE SOCIETE.

oui

voir 13

COMPLETEZ UN FORMULAIRE C1A POUR CHAQUE ACTIVITE QUE VOUS EXERCEZ

non

voir 22

13. Exercez-vous cette activité comme salarié?

oui

voir 14

non

voir 15

14. Données concernant votre employeur

nom

adresse

voir 15

15. A quelle adresse exercez-vous cette activité?

rue

numéro

code postal

commune

voir 16

16. J'exerce l'activité comme :

personne physique

mandataire, administrateur ou gestionnaire.

Je dispose d'un numéro d'entreprise :

non

oui

Je décris mon activité :

voir 17

17. Exercerez-vous cette activité pendant votre chômage?

REPONDEZ EGALEMENT OUI QUAND VOUS EXERCEREZ CETTE ACTIVITE PENDANT DES PERIODES DE CHOMAGE TEMPORAIRE AUPRES DE VOTRE EMPLOYEUR (A PARTIR DU PREMIER JOUR DE CHOMAGE DU MOIS CONCERNE JUSQU'A LA FIN DU MOIS).

Vous êtes chômeur temporaire si vous êtes toujours au service de votre employeur mais que temporairement vous ne travaillez pas par ex. en raison d'un manque de travail ou d'intempéries.

oui

voir 18

non

voir 22

18. Quand exercerez-vous cette activité?

J'exercerai cette activité

lundi avant 7 h entre 7 h et 18 h après 18 h

mardi avant 7 h entre 7 h et 18 h après 18 h

mercredi avant 7 h entre 7 h et 18 h après 18 h

jeudi avant 7 h entre 7 h et 18 h après 18 h

vendredi avant 7 h entre 7 h et 18 h après 18 h

samedi dimanche toute l'année

toute l'année

pendant les périodes suivantes de l'année:

irrégulièrement, à savoir:

voir 19

19. Quel est le revenu net de votre activité?

Revenu net comme salarié:

= montant brut diminué des cotisations de sécurité sociale et du précompte professionnel retenus à la source par l'employeur (rémunération mensuelle normale mais aussi pécule de vacances, 13^{ème} mois et avantages en nature éventuels).

par mois : EUR / par heure :EUR

Indiquez une rémunération par mois jusqu'à 2 chiffres après la virgule, une rémunération par heure jusqu'à 4 chiffres après la virgule.

Revenu net comme indépendant:

= revenu imposable indiqué sur l'avertissement-extrait de rôle et la note de calcul (recettes diminuées des charges, dépenses et pertes professionnelles).

par an : EUR

JOIGNEZ UNE COPIE DE LA PLUS RECENTE NOTE DE CALCUL DE L'ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

voir 20

20. Exercez-vous déjà cette activité dans le passé?

oui

voir 21

non

voir 22

21. Depuis quand?

..... jour mois année

voir 22

22. A COMPLETER UNIQUEMENT SI VOUS ETES CHOMEUR TEMPORAIRE.

Quels jours êtes-vous habituellement occupé chez votre employeur?

lu

ma

me

je

ve

sa

di

voir 23

23. COMPLETEZ TOUJOURS CETTE RUBRIQUE.

Je suis indépendant à titre principal :

oui, et je sais que je n'ai pas droit aux allocations.

non

24. COMPLETEZ TOUJOURS CETTE RUBRIQUE.

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète et je m'engage à communiquer toute modification à mon organisme de paiement.

Je joins annexe(s).

date

signature du travailleur

Que va-t-il se passer maintenant?

Vous remettez les formulaires C1, C1A et les annexes à votre organisme de paiement, qui les transmettra au bureau du chômage.

Si votre activité est entièrement cumulable avec les allocations de chômage, le bureau du chômage ne vous envoie aucun avis mais en informe votre organisme de paiement.

Si votre activité n'est pas ou n'est que partiellement cumulable avec les allocations de chômage, le bureau du chômage vous convoquera pour vous poser des questions supplémentaires. Vous pouvez vous faire assister de votre avocat ou de votre délégué syndical.